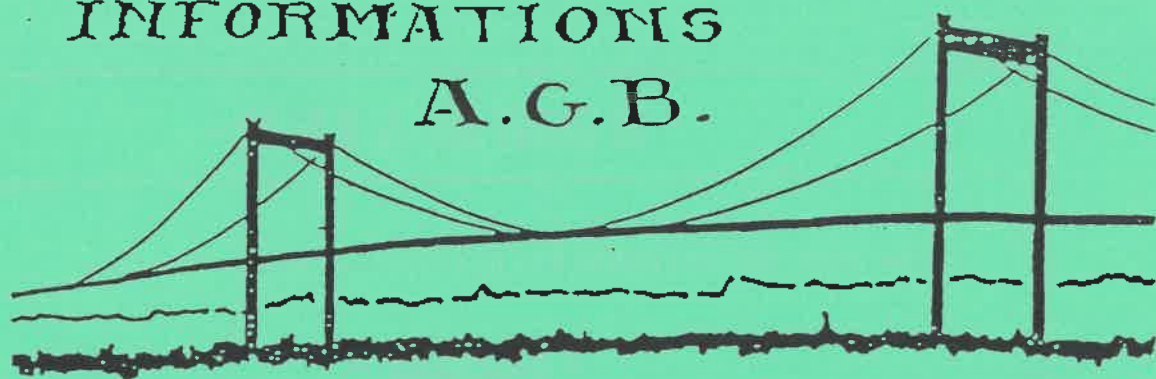




# INFORMATIONS A.G.B.



## "Amicités Généalogiques Bordelaises."

JANVIER 1992

N° 38



Dépot légal janvier 1992

I S S N 0988747

A.G.B. 2, rue Paul BERT 33000 Bordeaux tél : 56 44 81 99  
Rédaction Mrs Maurice ROBERT et Pierre LABARRE  
Association Loi de 1901 N° 13 953

## - SOMMAIRE -

- Le mot du président..... 3

### - ARTICLES -

- Méaventures de chasse-marée ..... 4

- Le port de Bordeaux naguère ..... 12

- Un baptême mouvementé..... 13

- Une filleule de Napoléon III..... 14

### - RUBRIQUES -

- Généalogies rapides..... 17

- Questions-réponses..... 19

- Toponymie de Saint-Estéphe (suite)..... 23

- Au hasard des recherches..... 27

### - LA VIE DE L'ASSOCIATION -

-C.R.de l'assemblée générale extraordinaire du  
5 décembre 1991 ..... 28

- La bibliothèque ..... 30

- La sélection du lecteur..... 33

- Informations diverses..... 35

## AGENDA DE NOS ACTIVITES

\*\*\*\*\*

### Initiation (au siège de l'A.G.B.)

- 28 janvier - 11 février - 25 février- 11 mars .

### Lecture de textes anciens (à l'Athénée Municipale)

- 23 janvier - 13 février - 27 février.

### Permanences

Tous les lundi, mercredi et vendredi (14h30 à 17h30).  
ainsi que les samedi 8 février et 7 mars (14h30 à 17h 30)

\*\*\*\*\*

## LE MOT DU PRESIDENT



\*\*\*\*\*

En ce début d'année, qu'il me soit permis de vous présenter, à tous et à toutes, les voeux de bonne et heureuse année que l'équipe du Bulletin formule à votre intention et à celle de tous ceux qui vous sont chers.

Sur un simple pas généalogique entrons en 1992 avec l'espoir de fructueuses recherches, sources de joies simples, sans ambition, à notre portée. C'est si bon de se sentir solidaire de tant de gens, sans lesquels nous ne serions pas aujourd'hui ensemble, qui ont lutté rudement pour survivre, qui ont connu des bonheurs semblables aux nôtres, des peines aussi, qui ont existé dans toute la force de leur être et que nous faisons resurgir de l'oubli du temps, oublié dont nous nous sentons un peu coupables.

Cet arbre que nous faisons grandir au fil de nos découvertes ne devient-il pesant sur nos épaules d'hommes et de femmes du XXème siècle? Tant de générations se regroupent et prennent appui sur chacun d'entre nous. Et la question vient tout naturellement à l'esprit de qui veut réfléchir: sommes-nous dignes d'eux, nous qui les représentons en 1992 sur cette terre?

Je crois, quant à moi, que notre quête est utile et généreuse puisqu'elle s'accompagne du désir d'aider les autres en leur communiquant les résultats acquis, qu'il s'agisse de nos ancêtres ou des leurs. Je vous convie donc à poursuivre notre tâche dans l'amitié et la bonne humeur.

### APPEL DU TRESORIER

Le rôle du Trésorier est souvent ingrat .... un peu à la manière de celui du percepteur! Et pourtant, il faut bien que l'Association vive, or, le "nerf de la guerre", c'est vous tous qui le détenez.

Je vous demande donc de vouloir bien ne pas trop différer le paiement de votre cotisation. De cette manière, la tâche qui m'incombe sera plus simple et plus agréable aussi.

Nous serions très ennuyés, au sein de l'équipe du Bulletin, de devoir soit adresser des "rappels", soit plus simplement, suspendre l'envoi du prochain numéro. Pourtant, comprenez-le, les A.G.B. c'est vous. Alors, n'attendez-pas.

D'avance je vous en remercie.

EN L'AN VI  
 MESAVENTURES DES CHASSE-MAREE  
 "LE SANS-CULOTTE" et "LE REDONNAIS

-----

Le 18 Germinal An VI (7 avril 1798 vieux style), le chasse-marée "Le Sans Culotte", de Podensac (Gironde), capitaine François DARLAN, patenté n° 298, quitte Bordeaux "bien étanche, gréé et pourvu des choses nécessaires pour naviguer", avec un chargement de vin et d'eau-de-vie, à destination de Redon, pour les citoyens EXPERT, LAFARGUE et autres.

Le chasse-marée était un petit navire à voiles, à 2 ou 3 mâts : mât de misaine, grand mât incliné vers l'arrière et tapecul. J'ouvre une parenthèse pour signaler que le 27 Messidor de l'An II (15 juillet 1794) une attestation de civisme était adressée à Aimeric RAYMOND, officier sur le corsaire "Sans-Culotte", par la municipalité bordelaise. S'agissait-il du même navire alors armé pour la course ? Je ne saurais l'affirmer, mais la chose est possible.

Revenons à notre chasse-marée. Le 21 germinal, il mouille en rade du Verdon d'où, le 23 à 4 heures du matin, par vent de sud, il appareille pour atteindre la rade de Saint-Martin de "l'isle de Ré". Il y reste jusqu'au 2 floréal (21 avril 1798) pour entrer dans un convoi, date à laquelle le commandant de la frégate "La Volontaire" fait appareiller l'ensemble par "bon frais, vent d'est, route au nord-norait, beau temps, mer belle".

A 8 heures du soir, le convoi passe devant les Sables-d'Olonne et, dès le lever du jour, le commandant de la frégate fait le signal de "serrer au vent", toujours d'est, "bon frais, mer belle" pour cingler au nord alors que sont laissés les "couneaux de l'Isle Dieu".

A 8 heures - nous sommes le matin -, étant près d'accoster à Noirmoutier, François DARLAN fait sonder et ne trouve que 4 brasses d'eau. Il hèle - sans doute au porte-voix - plusieurs bâtiments en avant, "sous le vent", leur demandant d'arriver parce qu'il est près de la Roche du Boeuf. Malheureusement les secours ne sont pas assez prompts pour éviter qu'il ne s'échoue.

La mer descendant, il lui est impossible de se libérer, malgré ses efforts. Le bâtiment fatigue beaucoup ; une voie d'eau s'est déclarée et ses deux pompes ne peuvent pas empêcher l'eau de l'envahir.

Devant le péril imminent qui le menace, le capitaine fait mettre un pavillon en berne pour demander du secours. Son canot mis à l'eau pour élonger une amarre, un coup de mer l'enfonce, le remplit d'eau et le met hors d'état de servir.

Sans secours, François DARLAN fait hisser un second pavillon à la tête du grand mât. Il voit, quelque temps après, venir à lui une chaloupe de 8 hommes qui montent à bord vers midi.

Ils décident alors d'élonger deux ancres, l'une de 500 livres, avec un câble de 8 pouces de grosseur et 80 brasses de longueur tout au bout, et l'autre, de 250 livres avec grelin de 5 pouces et 80 brasses, pour garantir le bâtiment des lames de mer et du vent et l'empêcher de se briser sur les rochers. (1)

---

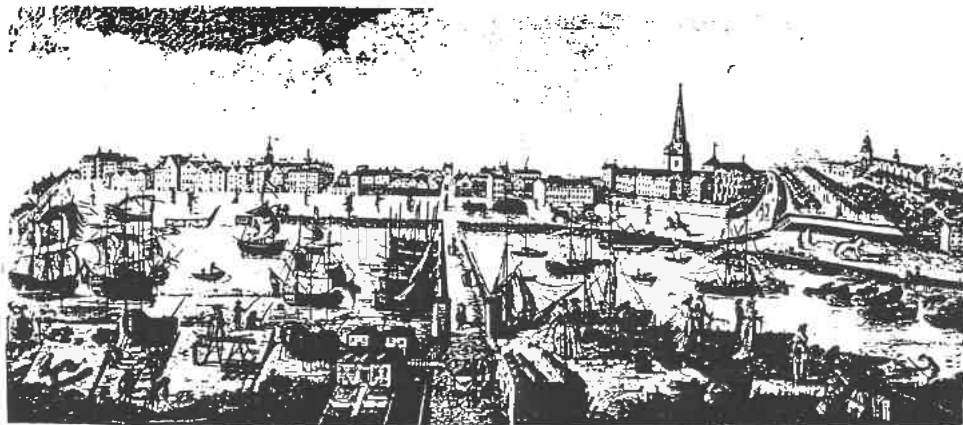
(1) Ces câbles de 128 m. de long environ étaient énormes, le plus gros ayant plus de 20 cm. de diamètre et l'autre 12

A 3 heures de l'après-midi, la marée monte ; le chasse-marée heurte beaucoup le rocher ce qui fait craindre une aggravation des avaries au bâtiment comme à la cargaison.

A la pleine mer, François DARLAN fait hisser les voiles. Le bâtiment, soutenu au travers du vent par les deux ancres, il est décidé de filer les deux câbles par le bord afin de faire passer au bateau la roche qui est sous le vent, ce qui est fait et permet au chasse-marée de mouiller par 15 brasses d'eau avec sa seconde ancre jusqu'au lendemain, 4 floréal. L'équipage et les gens de la chaloupe pompent toute la nuit et parviennent enfin à remettre la pompe franche.

A 4 heures du matin, les hommes de la chaloupe sont congédiés après leur avoir versé 80 F. pour salaire.

Le vent d'est "se tient beau". DARLAN dirige sa route vers l'entrée de la Vilaine pour arriver au port le 7 floréal (26 avril) vers midi, sans autre accident.



VUE PERSPECTIVE DE LA VILLE ET PORT  
— BUDÉT JEUNE

DE REDON, SITUÉE SUR LA VILLAINE EN BRETAGNE  
— FÉCIT 1788

Le lendemain, il s'empresse de se présenter devant Laurent DAYOT, juge de paix du canton de REDON, pour déclarer son échouage, accompagné par Agathe Ange GIRARD et Jean TENOIS, matelots du chasse-marée. Il lui en est donné acte.

C'est de cette déclaration que sont tirés les éléments qui précèdent.

Cette affaire eut, vous vous en doutez, une suite. La voici :

LE 28 FLOREAL AN VI, à 10 heures du matin? EVIN, fils aîné, constructeur de navires, patente n° 128 ; Pierre NORMANT, cordier, patente n° ? ; François LECOQUET, forgeron, patente n° 5 ; François LAHAIT, voilier, patente n° 99, demeurant tous à Redon, ayant été requis et nommés d'office par le juge de paix et sur prestation de serment, se rendent à bord du "SANS-CULOTTE" aux fins d'estimer la valeur du navire et des réparations nécessaires à sa remise en service.

Le constructeur de navires, après avoir visité la coque du chasse-marée, tant dedans que dehors, la mâture étant de peu de valeur, estime le

tout à .....	2.850 L	
plus le remplacement du canot perdu .....	150 L	
A reporter .....		3.000 L

REPORT 3.000 L

Le <u>cordier</u> , ayant trouvé à bord un câble, drisse, écoute, étarque, hauban et deux ausières d'un poids de 1 500 L. aux 2/3 usée, les estime .....	265 L	
le câble de 8 pouces d'environ 80 brasses pesant environ 1 000 L., aux 1/4 usé et perdu ...	530 L	
le grelin de 5 pouces d'environ 90 brasses et pesant 500 L. au 1/4 usé et perdu .....	198 L 15 s	
		993 L 15 s
Le <u>voilier</u> a examiné une misaine de 150 aunes usée aux 2/3 estimée .....	50 L	
UN TAILLEVENT DE 80 aunes aux 2/3 usé .....	32 L	
un foc, tape-cul, hunier de 60 aunes usés aux 2/3, estimés .....	30 L	
		112 L
		-----
		4.105 L 15 s
Le <u>forgeron</u> a estimé		
une ancre perdue d'environ 500 L .....	250 L	
" " " " 200 L .....	100 L	
" " à bord " 150 L .....	150 L	
" " " " 90 L .....	45 L	
une paire de rocambeaux, crocs, barres .....	50 L	
		595 L
		-----
		4.700 L 15 s
		=====
pour la valeur réelle du chasse-marée et de ses appareils pour figurer à la réparation des avaries au marc la livre.		
Vient ensuite l'estimation des avaries :		
Le <u>constructeur</u> de navires les chiffre, pour un bout de taille-mer cassé et deux bordages à tribord endommagés qui doivent être changés, compte tenu aussi de ce que les coutures du bateau ont travaillé, ce qui nécessite un carénage, le tout .....	300 L	
le remplacement du canot perdu .....	150 L	
		450 L
Le <u>forgeron</u> constate une ferrure du gouvernail cassée pour avoir sans doute talonné le rocher, ainsi que 3 plates-bandes cassées	36 L	
il chiffre les ancres perdues à .....	350 L	
un cercle de jas d'ancre .....	6 L	
		382 L (sic)
Le <u>cordier</u> estime le remplacement du câble de 8 pouces, neuf .....	530 L	
celui du grelin usé au 1/4 à .....	198 L 15 s	
		728 L 15 s
		-----
TOTAL de l'ensemble des réparations .....		1 550 L 15 s
		=====
Chacun des 4 experts a reçu une vacation de 6 L.		

Les estimations ci-dessus signées :

*J. Lachave*  
*Reçu pour vacations 6<sup>te</sup>*

*W. M. M. M. M.*  
*Reçu pour vacations 6<sup>te</sup>*

LE 21 PRAIRIAL (9 juin), (suivant copie de l'original ci-dessous)

Jean-Baptiste RAULIN et Alexandre MOLIE, négociants, patentés n° 20 et 132, nommés d'office pour faire la répartition des grosses avaries subies, estiment que celles-ci doivent être supportées par le bâtiment pour la moitié de son produit et par le total de la cargaison.

no. / 64

9 juin 1795

Le vingt un Prairial an 4<sup>e</sup> de la République

Nous Jean Baptiste Raulin & Alex<sup>e</sup> Molie  
 négociants, patentés au n° 20 & 132 nommés d'office  
 pour faire la répartition des grosses avaries par le  
 Capitaine de l'entrepriser de l'expédition Capitaine  
 François Darton, lors de son échouement sur la  
 Roche des Boeufs, le trois du mois de Floreal dernier  
 avons reconnu, d'après la Déclaration du Capitaine  
 & de son équipage, faite devant le juge de paix de  
 Canton le huit du même mois, que les avaries dont est en  
 sont grosses et communes et doivent en conséquence être  
 supportées; par le bâtiment pour moitié de son  
 Estimation, par le fret pour la moitié de son produit  
 & par le total de la Cargaison.

A cette fin, ils procèdent d'abord à l'estimation de la cargaison :

- à l'adresse du citoyen LAFARGUE, de Rennes 1491 veltes d'eau-de-vie en 22 pièces à 1,2 L la velte .....	17.892 L	
à déduire pour le frêt .....	614 L 12 s 6 d	17.277 L 7 s 6 d
- à l'adresse du citoyen EXPERT, de Redon 7 tonneaux 1 barrique de vin rouge de palu, frêt dé- duit, à 540 L le tonneau .....	3.915 L	
7 tonneaux 2 barriques de vin rouge de Langoiran, frêt déduit, à 500L le tonneau .....	3.750 L	
5 tonneaux 1 barrique de vin rouge vieux, frêt déduit, à 620 L le ton.	3.255 L	
- à l'adresse du Citoyen DESHAYX, de Redon, 5 tonneaux de vin rouge nouveau, frêt déduit, à 500 L le tonneau .....	2.500 L	
- pour le compte du capitaine 5 tonneaux de vin rouge nouveau frêt déduit, à 500 L le tonneau	2.500 L	
230 veltes d'eau-de-vie à 12 L la velte, frêt déduit .....	<u>2.665 L</u>	
	18.585 L	18.585 L
soit la cargaison estimée à .....		<u>35.862 L 7 s 6 d</u>
Le bâtiment est estimé par expert, suivant P.V. du 28 floréal (17 mai) 4.700 L 15 s et entre en contribution pour la moitié, soit .....		2.350 L 7 s 6 d
Le frêt de 44 tonneaux 1/3, à raison de 48 L 10 s par tonneau, y compris les 10 % d'avaries, dont la moitié doit entrer en contribution, soit .....		<u>1.097 L 5 s</u>
TOTAL des sommes sujettes à la contribution		<u>39.310 L</u> =====
Les réparations à faire au chasse-marée ont été estimées, y compris la perte de 6 câbles et de 6 ancres, suivant P.V. du 28 Floréal, à .....		1.550 L 15 s
Le capitaine a payé à l'équipage de la chaloupe		80 L
Les frais de la déclaration de l'avarie et autres, suivant mémoire du greffier .....		109 L 5 s
soit un TOTAL de .....		<u>1.740 L</u> =====

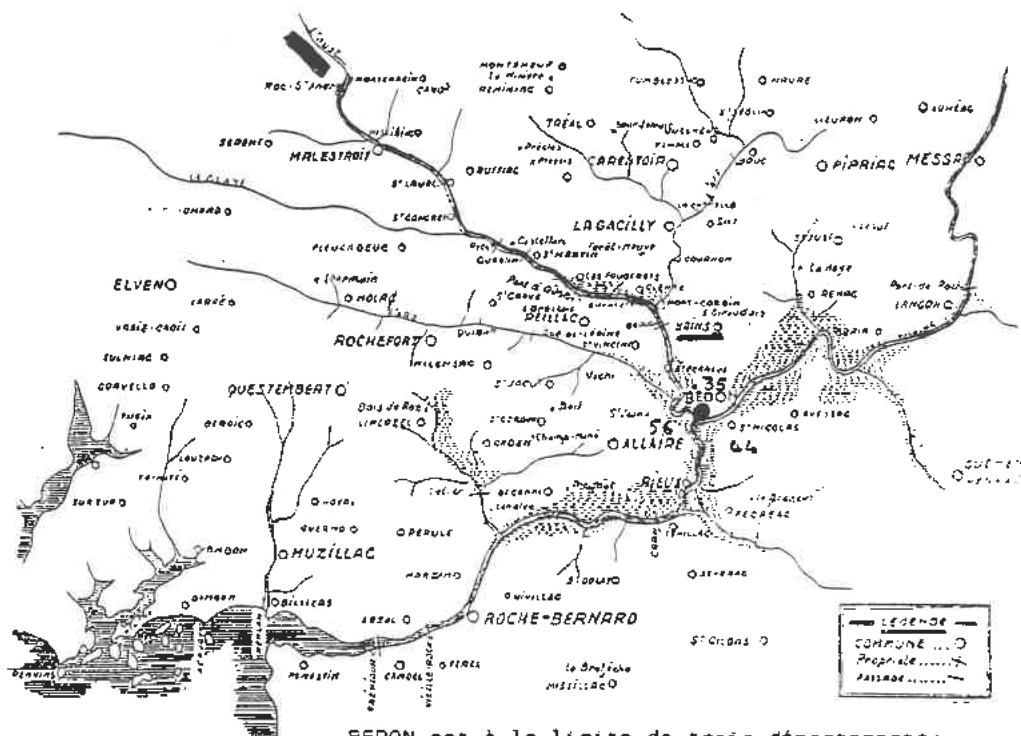


Procédant ensuite à la répartition de cette somme au marc la livre sur celle de 39.310 L, chacun est tenu de verser :

- le citoyen LAFARGUE pour les eaux-de-vis .....	764 L 15 s 2 d
- le citoyen EXPERT pour ses vins .....	483 L 7 s 2 d
- le citoyen DESHAYE pour ses vins .....	110 L 13 s 3 d
- le capitaine DARLAN pour ses vins et eaux-de-vie .	228 L 12 s 6 d
- le navire .....	104 L 9 d
- le frêt .....	48 L 11 s 2 d
	-----
soit un TOTAL de .....	1.740 L
	=====

aux termes du P.V. signé par les experts commis à cet effet.

## Pays de Redon



REDON est à la limite de trois départements:  
 35 - Ille et Vilaine  
 44 - Loire atlantique  
 36 - Morbihan

De tels accidents n'étaient pas rares, comme le montre le P.V. du 24 Germinal de la même année (13 avril 1798) dressé par le même Laurent DAYOT, juge de paix du canton de REDON, pour constater, à la requête du citoyen BERTHELOT, négociant de Redon, patenté n° 13 du 2 Frimaire an VI, l'état d'une cargaison de vin, d'eau-de-vie, de savon, d'amandes en coque, de laine, de prunes, de café ... apportée de BORDEAUX, par le chasse-marée "Le Redonnais", capitaine Jean AMELINE, patenté du 24 Brumaire, n° 276, qui avait subi des avaries "tant à l'Isle d'Oléron que dans la rivière de Vilaine, un peu au-dessous de Roche-Sauveur" (Roche-Bernard), près de REDON.

18 germinal an 6  
 90/97

EXPOSITION 8 SOLS

EXPOSITION 8 SOLS

50

Le vingt quatrième jour du mois germinal an 6  
 de la république française, une et indivisible, Division de  
 trois heures du matin, Nous, Laurent Dayot, juge de paix  
 du Canton de Redon, Dep<sup>t</sup> d'Ille et Vilaine  
 Certifié que étant en notre Domicile à Redon, le Cit<sup>oyen</sup>  
 Charles Berthelot, Nég<sup>ociant</sup> Domicilié à Redon de cette  
 Commune de Redon, et patenté le 2<sup>e</sup> Frimaire an 6 n° 13  
 est venu nous exposer et nous a requis de nous rendre  
 avec notre greffier sur la grève de cette Commune  
 en l'absence de son capitaine de bord de ce navire  
 de Bordeaux, et d'attendre un marchand de Bordeaux  
 capitaine de bord du Chasse-marée Le Redonnais, capitaine  
 Jean Ameline, et qui ont subi des avaries tant à  
 l'Isle d'Oléron que dans la rivière de Vilaine, un  
 peu au-dessous de Roche-Sauveur, pour rapporter  
 procès verbal de l'état de marchandises d'iceux avaries  
 le quel état sera constaté par des procès verbaux  
 placés nominativement devant nous, nous nous sommes de suite  
 transportés en compagnie du dit Berthelot et de  
 Pierre Marie Roguet, notre greffier ordinaire au bureau  
 de quai, près la porte de cette Commune, à l'endroit ou

Mais qui était donc ce capitaine Jean AMELINE ,

Par un de ces curieux hasards que la Généalogie réserve souvent, nous le retrouvons parmi les ancêtres d'un de nos collègues, le colonel Pierre POITEVIN, lequel descend, entre autres, de Jean-Marie AMELINE, capitaine de navire lui aussi, fils du précédent, né le 8 Nivose An XI, à Redon, uni le 9 décembre 1835 à Podensac (Gironde) - encore une coïncidence - à Marie POISSONIE, née dans cette commune le 9 juillet 1810.

Jean AMELINE, le capitaine du "Redonnais", naquit à Peillac, proche de Redon, mais dans le Morbihan, le 22 mars 1762, et épousa le 3 mai 1791, à Redon, Scholastique EVIN, née le 7 mai 1764 dans ladite ville.

Il était lui-même fils d'autre Jean, blatier, autrement dit marchand de blé, né à Carentoir (Morbihan) le 19 mars 1723, marié le 24 septembre 1748 à Peillac, avec Jeanne CAUDARD, née le 11 décembre 1733 dans cette paroisse et petit-fils de Julien AMELINE, meunier, et de Marie HENRY.

Arrêtons là notre remontée dans le temps pour revenir à Redon et suivre Laurent DAYOT qui, escorté de son greffier, descend sur le quai où l'on décharge la cargaison du chasse-marée et s'empresse de nommer d'office comme experts les citoyens Pierre MATARD et Pierre VAILLANT, négociants de Redon, patentés des 4 et 6 pluviôse an VI, n° 152 et 196, et Pierre POIRIER, tonnelier à Redon, patenté du 24 pluviôse an VI, n° 234, qui, avertis, se rendent au bas du quai, près de la porte, et acceptent leur commission.

Les marchandises déchargées se composent :

- adressées par la veuve TROIS Gérard jeune, de Bordeaux, au citoyen BERTHELOT, suivant connaissement signé par AMELINE, le 1er pluviôse (20 janvier 1798), de
  - 7 pièces d'eau-de-vie marquées CI, dont 4 ont perdu quelques veltes ;
  - 12 caisses de savon, dont 9 sont endommagées ;
  - 1 petite caisse de prunes marquée CJA, en bon état ;
  - 1 petite caisse de 8 livres de café et 12 livres de cassonnade marquée LG, en bon état ;

Le destinataire prend néanmoins l'ensemble, se réservant le droit de se faire "tenir compte de la perte et déchets".

- adressées au citoyen Julien MOLIE, négociant à Redon, de
  - 4 barriques de vin blanc de Bergerac ; il manque 1/3 de barrique sur le tout, mais le vin dégusté est de bonne qualité.

Le citoyen Alexandre MOLIE fils les enlève et entrepose.

- en sus
  - 1 caisse de savon blanc n° 15, marquée RDD qui, non réclamée, est restée en dépôt dans le magasin des Douanes
  - 1 boucaut ou futaille d'amandes en coque n° 41, en bon état mais humide
  - 1 balle de laine en assez bon état mais mouillée.

dont P.V. pour le tout.

-----

Ces quelques documents, aimablement communiqués par MM. Robert DUVAL de Redon - 35600, et POITEVIN, de Bordeaux, n'ont eu pour ambition que de donner une idée du trafic qui, pendant la Révolution et malgré des conditions difficiles, maintenait un certain commerce entre l'Aquitaine et la Bretagne, par voie de mer.

**LE PORT DE BORDEAUX NAGUERE  
AU TEMPS DE LA MARINE A VOILE**

\*\*\*\*\* Communiqué par Mr P . DUPOUY

Je dois encore une fois à M. DUVAL, de Redon, quelques informations sur le sujet, tirées des archives du fonds de l'Inscription maritime de REDON, actuellement déposées aux Archives départementales de VANNES.

Il s'agit de quelques bâtiments ayant, au XIXème siècle, relâché à BORDEAUX au cours de voyages qui, maintenant, nous paraîtraient interminables. Jugez plutôt:

- La goélette "Le Frère Honoré", 89 tx, 12 hommes, armée au CROIZIC par son propriétaire GUILLOT pour aller à Terre-Neuve, ... , sous le commandement de G. Fr. TANQUERAY, relâche au Croizic le 31.5.1816, arrive sur le banc de Terre-Neuve le 1.7, en repart le 14.10, passe par LA ROCHELLE le 18.11, arrive à BORDEAUX le 22.12, le quitte pour ROUEN au début de 1817, part de ROUEN pour REDON, chargé de faïence et de plâtre le 28.3, désarme à REDON le 22.4.1817;
- La goélette "L'Union", 88 tx, construite en 1811 à St-MALO, propriétaire COUANNIER aîné, armée à REDON le 14.3.1817 pour la Martinique sous le commandement de G. BONNIEU, après être passée par NANTES le 26.4, relâche à La Trinité (Martinique) où elle se trouve les 10 et 20.6, passe à St-Thomas qu'elle quitte le 9.7. "avec les marchandises qu'elle avait portées ... sans rien avoir vendu", s'arrête à San Domingo le 13.9 et se rend à NEW-YORK où elle séjourne du 13.10 au 10.11, puis retourne à St-Pierre (Martinique) où on la voit le 22.12, qu'elle quitte pour être à LA ROCHELLE le 6.5.1818, passe par BORDEAUX pour atteindre REDON le 21.5 et y être désarmée le 5.6.1818;
- Le brick "Le Spéculateur", construit en 1816 à REDON, propriétaire COUANNIER, de Rennes, capitaine LE MAUFF, 10 hommes, armé à REDON le 15.5.1821 pour aller à Terre-Neuve, arrive à BORDEAUX le 2.10 chargé de morues sèches, en repart le 19 à vide pour REDON où il est désarmé le 30;
- Le trois-mâts "L'Espoir", 217 tx, 10 hommes, armé à REDON, pour le propriétaire PEIGNE et C°, par GUEVENAN le 6.5.1865 pour aller à la Martinique sous le commandement d'E. Feigne, prend un homme à BORDEAUX le 9.6.1865, en perd 2 à St-PIERRE de la Martinique, morts les 23.8 et 5.9, y embarque 2 remplaçants, désarme à BORDEAUX le 4.11.1865;
- Le brick "Renée Adrienne", 219 tx, construit en 1872 à REZE, propriétaire et capitaine Armand JEANNE, de Redon, armé à BORDEAUX le 2.11.1883 pour COLON (Panama) où il arrive le 2.1.1884, en part pour GREYTOWN (Nicaragua) le 9.1, arrive à CARMEN (Mexique) le 1.3, en part pour FALMOUTH (Jamaïque) le 31, arrive à HAMBOURG le 11.6 y

est désarmé le 21, puis réarmé aussitôt pour être désarmé administrativement à REDON le 30;

- Le brick "Eugène Raoul", 160 tx, construit en 1874 à CHANTENAY, propriétaire et capitaine ORAINE, armé à ROYAN le 20.12.1900 pour la cabotage, passe au long cours le 7.6.1901 à MORTAGNE sur MER, est expédié le 8 pour St-Pierre et Miquelon, passe prendre du sel à LISBONNE le 13 d'où il repart le 25, ne séjourne que du 2 au 16.8 à St-Pierre, jette l'ancre à BORDEAUX, chargé de morue, le 13.9, en repart le 14.10 avec du bois, arrive à REDON le 26.10 pour y être désarmé le 1.11.1901.

#### UN BAPTEME MOUVEMENTE

LANTON - I744 -

L'an 1744 et le cinquième jour du mois de may fut baptisé sous condition FRANCOIS ORNON, ayant reçu l'eau a-t-on dit de Pierre GUENON puiné, absent, matelot de Lanton, le quatrième après midy et fort tard, le tout par malice, le parrain et marraine nommés par le père du susdit n'ayant pas sceu répandre ce que c'étoit que le sacrement du baptême, mon ministère m'ayant forcé de les récuser et en ayant voulu nommer d'autres de capables, ils emportèrent le susdit enfant malicieusement après avoir récuser ceux que j'avais nommés et le lendemain de grand matin ayant mandé ma servante chez le père il répondit très mal, ce qui me força à lui mander un sergent, de sorte que le père se voyant sur le point d'être poursuivi par les voyes d'ues et raisonnables après avoir fait tous ses efforts pour me corrompre pour reprendre ces indignes, ce que n'ayant voulu écouter, Jean ORNON dit Narguet laboureur et matelot habitant de la paroisse de Lanton et Bernardine GAMEL mariés légitimement ensemble résidans au tenement dit soit du Songeur ou de Picrabey nommèrent pour parrain et marraine Jean ROQUES dit Jerry laboureur habitant près le bourg de Lanton et Pétronille DECAMIN femme de Jean CASTAING dit Castaignot au tenement du Songeur. Ont assisté aux cérémonies Jean BINQUET natif de la paroisse de Preignac garçon brasseur et Jean POITEVIN mon valet lesquels requis de se signer tout comme Jean ORNON père susdit ont répondu ne pas savoir. Le parrain incapable et la marraine sont François DESBATS dit Biche gardeur des vaches de l'église de Lanton et Jeanne BAQUEY dite Veite femme de Pierre QUATRE OEUILS dit Songeur habitans de la susdite paroisse et affin de prévenir leur malice les ay interrogés tout prêt à baptiser devant le balustre de la communion ou ste table. Présents Pierre ARTAUD marinier Pierre GUENON puiné et de Jean LAURAN tisseran tous à présent habitans de la paroisse. Le susdit en l'autre page FRANCOIS ORNON baptisé naquit au tenement du Songeur ou Picrabey dans la paroisse de Lanton le second jour de May environ neuf heures après midy

Témoin de ce : Antoine SINGLAR curé de Lanton.

Communiqué par Mr C. DURAND

UNE FILLEULE  
DE NAPOLEÓN III  
ET DE  
L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE  
A NAUJAN-ET-POSTIAC

Extrait de la *Revue Historique et Archéologique du Libournais*

N° III (Année 1964)



Brevet de filleule de l'Empereur  
(Parchemin de 460 x 335)

La foule, anxieuse du destin du Second Empire, se pressait, depuis deux jours déjà contre les grilles des Tuileries, quand le dimanche des Rameaux — 16 mars 1856 —, on lui annonça, à 3 heures et demie du matin, la naissance d'un prince héritier. L'événement fut salué de 101 coups de canon, tandis que Théophile Gautier improvisait des stances, longues et enthousiastes, dont voici le début :

*Au vieux palais des Tuileries,  
Chargé déjà d'un grand destin,  
Parmi le luxe et les féeries  
Un enfant est né ce matin...*

Pour nous qui connaissons la fin tragique du Prince Impérial, ces vers gardent le « charme mélancolique des espoirs irréalisés ». « Paris s'était pavoisé spontanément comme aux jours de grande victoire. De même furent toutes les villes de France. Le soir, elles furent illuminées. Dans toutes les églises, on offrait des actions de grâce, on disait des prières pour la conservation de l'enfant et pour le rétablissement de la mère, dont les souffrances et le danger n'étaient un secret pour personne. » (1).

Napoléon III voulut que toute la France fut heureuse avec lui.

Il distribua 100.000 francs-or aux pauvres, 10.000 francs-or à chaque société mutuelle de bienfaisance (arts, lettres, science, théâtre)... Des milliers de condamnés furent amnistiés, trois généraux reçurent le bâton de maréchal (Randon, Canrobert et Bosquet). La garde de l'enfant fut confiée à trois veuves de héros de Crimée : l'amirale Bruat, Mmes Bizot et de Brancion.

**Enfin, TOUS LES ENFANTS LÉGITIMES, NÉS LE MÊME JOUR QUE LE PRINCE IMPÉRIAL ET PRÉNOMMÉS EUGÈNE OU EUGÉNIE EURENT EN PARRAINAGE... L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE.**

En date du 20 mars 1856, le Préfet de la Gironde publia un avis, reproduit dans toute la presse, demandant aux familles intéressées d'adresser leur demande en y joignant l'extrait de naissance.

Ce que fit Arnaud Félix (2), boulanger au village de Giraulatte, commune de Naujan-et-Postiac, dont la fille aînée « suivant une jolie et pieuse coutume — quelque peu oubliée aujourd'hui — portait les prénoms de sa marraine Eugénie Marie » (3).

Les filleules étaient assimilées aux filles d'officiers décorés de la Légion d'honneur et, de ce fait, pouvaient être admises gratuitement dans l'une des deux Ecoles de la Légion d'honneur, soit à Saint-Denis, soit à Ecouen. Mais, veuf, le père d'Eugénie-Marie Félix préféra garder auprès de lui sa fille, aînée d'une assez nombreuse famille. Eduquée au canton, chez les sœurs de Marie-Thérèse de Branne, elle y reçut une bonne instruction primaire et en retira de précieuses qualités morales.

La France, dans sa quasi unanimité partageait la joie de la famille impériale.

La plupart des municipalités présentèrent à l'Empereur une adresse de félicitations. Voici le texte de celle de Libourne, reproduite dans la « Chronique » du 23 mars 1856 :

« Sire,

» La France heureuse et reconnaissante de la sécurité qu'elle doit au Gouvernement de Votre Majesté, voit l'accomplissement de son vœu le plus cher dans le gage qui lui garantit l'avenir en assurant la dynastie de Napoléon III.

» Le Conseil Municipal de Libourne salue avec bonheur le berceau du Prince Impérial et les espérances nouvelles de grandeur et de paix qui s'ouvrent pour la France.

» Grâces soient rendues à la Providence qui complète son œuvre en intervenant encore d'une manière si éclatante dans les destinées de Votre Majesté qui sont celles du Pays.

» Puisse-t-elle par votre bonheur, Sire, et par les douces et pures joies de Sa Majesté l'Impératrice acquitter envers vous la dette de la France. »

Des vœux semblables émanant des conseils municipaux de Castillon, Sainte-Foy-la-Grande et Lussac ont été reproduits dans le même numéro de ce journal.

Aux mois de septembre et d'octobre 1867, la famille impériale séjourna au Palais Impérial de Biarritz et, lors de son passage à Bordeaux, les filleuls et filleules furent convoqués dans cette ville. Ma grand'mère me contait que lorsque le couple impérial et le jeune prince passèrent près de leur groupe, le ministre de Rouher leur cria : « *Mes enfants ! Applaudissez ! Voici votre marraine et votre parrain qui passent !* »

Le 8 mai 1868, dans la chapelle des Tuileries, le Prince Impérial fit sa première communion et fut confirmé le soir de ce jour par Mgr Darboy, Archevêque de Paris, Grand Aumônier de France.

En cette circonstance, les filleuls et filleules ne furent point oubliés et reçurent, par l'intermédiaire du ministère de la Maison de l'Empereur, un mandat de cinquante francs-or.

Mais vinrent les jours sombres pour l'Empire, la défaite de Sedan, l'exil au manoir de Camdem Place à Chislehurst, près de Londres, où Napoléon III mourut le 9 janvier 1873.

Quelques jours après, fut célébré en l'église de Branne, un service funèbre à la mémoire du défunt, Eugénie-Marie Félix, qui avait alors 17 ans, y représentait la famille impériale, seule, près du catafalque. A l'issue de cette cérémonie, toutes les personnalités brannaises vinrent lui serrer la main et lui présenter leurs condoléances, ce qui, aimait-elle à rappeler, fut pour elle un moment de grande confusion.

Dans le dossier de famille contenant le brevet sur parchemin reproduit page 1 (où Girolatte est écrit Jirolette et où Arnaud a l'air d'être le patronyme au lieu de Félix), se trouvaient trois cartes postales, envoyées de Chislehurst par l'Impératrice Eugénie à sa filleule, échanges de vœux de nouvel an. Ces trois cartes ont disparu.

Malgré de nombreuses recherches, aux Archives Nationales, il ne m'a pas été possible de retrouver la liste des bénéficiaires de ces parrainages illustres. Je le regrette d'autant plus que le nombre relativement élevé de ceux-ci aurait apporté au sujet un attrait plus général.

André VIDEAU.

(1) Auguste Filon, « Le Prince Impérial », souvenirs et documents (1856-1879). Hachette, Paris 1912, page 3.

(2) Mon bisaïeul, boulanger à Giraulatte et guérisseur réouté. Sa fille Eugénie épousa Léopold Jougou, originaire, lui aussi, de Naujan-et-Postiac. La filleule de leurs Majestés Impériales mourut à Vayres, à l'âge de 86 ans.

(3) Henri de Sarrau, *Histoire de Vayres*, préface, page IV, Libourne, 1951.



GENEALOGIE RAPIDE

Pierre DUPOUY Adhérent n° 100

BERGERON	1752-1760	ORTHEZ	64
de BEROT	1724-1835	"	"
BRASCOU	1710	RAMOUS	"
	1725	CASTETARBE	"
de BRASSELAY	1688	LAHONTAN	"
	1701-1722	ORTHEZ	"
	1709	RAMOUS	"
CAMLONG	1724-1747	ORTHEZ	"
de CAMPICHOT	1705-1720	BAIGTS	"
dit de Lembeye			
CASENAVE	1689	DAX	"
	1717-1780	BAYONNE	"
de CASTERAA	1710-1740	RAMOUS	"
COUDIROLLE	1696	LANNEPLAA	"
DARRAC	1752-1782	SALLESPISSÉ	"
dit Hau de la	1782-1811	ORTHEZ	"
Carrère			
DARRIGRAND-ROGÜE	1732-1745	ORTHEZ	"
DARRIUS	1716	CASTETARBE	"
DUBOY	1700-1708	ORTHEZ	"
DUPOUY	1893	"	"
D'ESTANDEAU	1688	LAHONTAN	"
	1701-1772	ORTHEZ	"
	1709-1810	RAMOUS	"
GRECHEZ	1756-an II	LANNEPLAA	"
dit Lacoste	1788	MONTESTRUCQ	"
dit Hourquebie			
GRUSSANTE	1711-1728	RAMOUS	"
dit Laborde de	1743-1759	BERENX	"
Lalanne	1788	BELLOCQ	"
GUILHEMBERNARD-	1732-1824	ORTHEZ	"
PEYROUTET			
de HON	1719-1721	RAMOUS	"
de JOSIE	1748-1763	CASTETARBE	"
de LABARTHE	1696-1717	BAYONNE	"
LABORDE	1753	CASTETIS-N.	"
	1757-1822	SALLESPISSÉ	"
	1782-1844	ORTHEZ	"
LABORDE	1716-1822	CASTETARBE	"
dit Sarthou	1813-1817	ORTHEZ	"
dit Tamounet	1821	SALLESPISSÉ	"
de LABORDE	1676-1678	LENNEPLAA	"
de LACOSTE	1736-1773	LANNEPLAA	"
	1817	Ste-SUZANNE	"
LAFARGUE	1700-1911	ORTHEZ	"
dit Puissance			
LAFITTE	1777-1914	"	"
	1817	Ste-SUZANNE	"
LAFITTE	1757-1762	NOARRIEU	"
	1766	SALLESPISSÉ	"
de LAFITTE	1752-1775	"	"
dit Nassans			

de LAFITTE	1670-1684	ORTHEZ	"
dit de Coudérane			
LAGARDE	1683-1719	"	"
LAGOARDE	1696-1783	LANNEPLAA	"
	1740	Ste-SUZANNE	"
LAHERRERE	1722-1727	BAIGTS	"
	1722-1746	CASTETARBE	"
	1782-1811	St-BOES	"
	1832-1836	ORTHEZ	"
LAHERRERE	1710	RAMOUS	"
de LALANNE	1711-1728	"	"
LANUSSE	1683-1693	ORTHEZ	"
LARBEIGT	1743-1759	BERENX	"
de LARRE	1710-1740	RAMOUS	"
de LARTIGUE	1676-1692	ORTHEZ	"
LARUE	1696-1703	BAYONNE	"
LAURET	1752-1789	ORTHEZ	"
de NARP	1711-an XIII	RAMOUS	"
dit de Lalanne			
dit Galies			
PEDEZERT	1696	BELLOCQ	"
dit Lassos	1709-1811	RAMOUS	"
dit Trouilh	1772	ORTHEZ	"
	an XIII-1811	St-BOES	"
de POCQ	1709-1710	LANNEPLAA	"
POEY	1676-1812	LANNEPLAA	"
dit Poursuibes	1812-1841	ORTHEZ	"
POURTEAU	1761	SOARS	"
	1761	CASTETIS	"
POUYANNE	1676-1775	ORTHEZ	"
PUJOL	1762-1764	BAYONNE	"
	1780-1789	CASTETARBE	"
SOUBIRAA	1705-1733	BAIGTS	"
	1729-1746	CASTETARBE	"
SOUVIRAA	1736-1779	LANNEPLAA	"
de TASTE	1719-1760	RAMOUS	"
de TUCOLLE	1670-1752	ORTHEZ	"
dit Matibat			
dit de Mathiu			
VERGONNOT	1724	"	"
DARRIGRAND	1722	CASTETARBE	"
dit du Gauyet			
HEUGA	1758	"	"
	1769-1832	ORTHEZ	"

N.B.: Les dates ne concernent que les patronymes,  
non les surnoms qui peuvent être en regard.

#### QUESTION

BOURGEOIS (S) - 33 Adh. 305

Recherche naissance ca 1750 de Jean LOUBE ( X le 26/02/1781 à Jeanne SAUBOE, à Tosse-40 ).

Recherche X de Jean LOUBE (père du précédent) avec Vincence DAPOS pourraient être originaires région Tosse, Seignosse, Campagne, Meilhan, Lesperon.

GENEALOGIE RAPIDE

Complément à la liste publiée dans le bulletin n°  
30, par Mme Henriette POITEVIN née JOUAN de la VILLEJOUAN

ABLIN	1665/1688	44	GUEMENE PENFAO
AMELINE	1690/1863	44	REDON
AURIEDE	1805/1858	33	PODENSAC
BERNADET	1695/1855	33	BALIZAC, LEOGEATS, St- SYMPHORIEN
BERTHOD	1695/1712	73	VILLARD de BEAUFORT
BOUCAUD	1711/1819	33	CISSAC, St-ESTEPHE
CAUDARD	1695/1768	56	PEILLAC
DUBERNET	1780/1809	33	St-SYMPHORIEN
DUFFORT	1754/1771	29	QUIMPER
EVIN	1687/1844	44	AVESSAC
EVLAIN	1650/1719	44	GUEMENE PENFAO
		35	REDON
GAUDEIX	1804	87	ROUSSAC
JOUAN	1435/1624	29	MILIZAC
LANON	1791	50	CHERBOURG
LAPUJADE	1790/1850	33	BALIZAC
MARIE	1652/1671	22	DINAN
MASSON	1686/1798	35	REDON
MICHEL	1674/1754	54	AVRIL
MORTEGOUTE	1777/1959	87	NANTIAT
		33	BORDEAUX
MOURLAN	1695/1811	33	St-SYMPHORIEN, St-LEGER de BALSON
PELLE	1841/1908	64	GURS
		33	BORDEAUX
PEYREILHES	1655/1755	46	St GERMAIN de BEL AIR
POITEVIN	1721/ ...	33	St-SYMPHORIEN, BALIZAC, PODENSAC, BORDEAUX
SENEQUE	1806/1841	87	NANTIAT
THOMAS	1684/1776	08	GIVET
TURCAM	1672/1732	35	RENNES

QUESTIONS

PELLE (T) - DARTES - 33 Adh. 52

Recherche X et ascendance de PELLE (T) Jean et DARTES Jeanne  
1750-1756, région SADIRAC - 33

MERLE - DUPUY - 33 Adh. 52

Recherche X et ascendance de MERLE Pierre et DUPUY Jeanne  
1740-49, région VERDELAIS - 33

BRUN - BERGER - 73 Adh 52

Recherche X et ascendance de BRUN Benoit o 14.10.1801 LUCEY  
73 et BERGER Elizabeth, région LUCEY, YENNE, JONGIEUX - 73

## GENEALOGIE RAPIDE

de Marthe CASTELNAU adhérente n° 52

PATRONYME	LOCALITE	PERIODE	PATRONYME	LOCALITE	PERIODE
ACHEN	33 LUGON	1746	CRABIT	33 ST ANDRE DE CUBZAC	1718
ALARY	24 PRIGONRIEUX	1784-1815	CRUCIANI	20 LORETO	1849
ALBRE	24 ST PIERRE d'EYRAUD	1762	BRUN	73 LUCEY	1801-1906
AMBLARD	24 PRIGONRIEUX	1788-1839	BRUN	33 ST ROMAIN LA VIRVEE	1704
AMBROIS	73 YENNE	1762-1833	DARTES	33 SADIRAC	1779
ANDRAUD(T)	33 ST ROMAIN LA VIRVEE	1679	DAVIAS	33 LUGON	1740-1766
ARTIGUEVIELLE	33 LUGON	1746	DEFFAUD	33 LUGON	1738
AUDUBERT(d')	19 ST HILAIRE- TAURIEUX	1745	DEHAYES	24 LA FORCE	1745
AYMA (EYMA)	33 ST ROMAIN	1674-1800	DELANE( DE LANE)	33 STANDRE DE FLOIRAC <sup>c</sup>	1692
AYMERY	33 LUGON	1766	DESTripLES	33 FLOIRAC	1782
ARTHIE	64 RIVE HAUTE	1810	DUPUY	33 FLOIRAC	1782
BAFFET	19 MEYSSAC	1808	DURUPTI	73 JONGIEUX	1799
BARBOT	64 GUINARTHE	1808	FAURE	24 LA FORCE	1745
BARLET	73 JONGIEUX	1759-1872	FERMIGIER	24 SAUSSIGNAC	1754
BAYLE	33 ST ANDRE de CUBZAC	1698-1718	FEYTI	33 ST ANDRE DE CUBZAC	1657
BEDINES	19 ST HILAIRE- TAURIEUX	1745	FILIOL	24 LA FORCE	1745
BENOIT	73 YENNE	1744-1901	FORCE	19 MALEMORT	1706-1743
BELLUYE	33 ST ANDRE <sup>c</sup> de	1692-1767	FORTIN(FOURTIN)	33 ST ROMAIN LA VIRVEE	1620
BENEDETTI	20 AULLENE <sup>c</sup>	1808	FOURCADE	24 ST PIERRE D'EYRAUD	1762
BERGER	73 LUCEY	1855	FRIT	24 BIGARROQUE	1780
BIANCONI	20 GIUNCHETTO	1843	GADOUNET	24 ST PIERRE D'EYRAUD	1762
BICHON	33 ST ANDRE de CUBZAC	1665	GEORGES	24 SAUSSIGNAC	1754
BISSEY	24 LA FORCE	1745-1835	GIRARDIE	24 BIGARROQUE	1780
BISSEY	14 LISIEUX	1715	GOUVIN	33 SADIRAC	1779
BLOY	24 COUX	1776	GOUYOU	24 BIGARROQUE	1780
BONNET	33 ST LOUBES	1696	GRAFOUILLERE	19 ST HILAIRE- TAURIEUX	1745
BONFILS	24 COUX	1776-1844	GUIGNARD	24 LA FORCE	1788
BONNEFOY	73 LAISSAUD	1855	GUILHEM	24 PRIGONRIEUX	1759
BOUCHALIOU	19 LANTEUIL	1706	HAON	24 PRIGONRIEUX	1765
BOURDELLE	19 BEYNAT	1715	de JOUVENEL	19 SEREILLAC	1744
BOUVIER	73 YENNE	1819	LABROUSSE	24 SAUSSIGNAC	1754
BROUSSE	24 ST PIERRE D'EYRAUD	1762	LAFITTE	64 RIVE HAUTE	1810
CAILLOU	33 ST ANDRE de CUBZAC	1718	LAFON	24 PRIGONRIEUX	1765
CAPONI	20 SARTENE	1851	LAGARDE	64 GUINARTHE	1808
CASTELNAU (CASTETNAU)	64 GUINARTHE	1808-1813	LAGLEVE ( LAGLAIVE )	33 ST ROMAIN LA VIRVEE	1683-1704
CASTAIGNA	33 SADIRAC	1779	LARROQUE	64 RIVE HAUTE	1810
CHAFFARD-BARLET	73 JONGIEUX	1750-1816	LEIX - LEYX	19 ALBUSSAC	1744-1774
CHALUT	24 COUX	1809	LOCAZ	73 LAISSAUD	1855
CHAMPS	19 BEYNAT	1744	LUNARDI	MODENE-ITALIE	1812
CHEVALIER	73 JONGIEUX	1772	LURMANON	64 RIVE HAUTE	1810
CODACCIONI	20 SARTENE	1825	MAGNEUX	19 MALEMORT	1706
COUGOUL	24 COUX	1776	MARTIN	33 LUGON	1755
CHASTAN	19 MALEMORT	1682	MARTIN	73 JONGIEUX	1799
CHASSEIN	19 LANTEUIL	1714	MARZELLE	24 GINESTET	1806
CHASSAGNADE	19 BEYNAT	1708-1806	MAS	19 BEYNAT	1744

## GENEALOGIE RAPIDE

de Marthe CASTELNAU adhérente : n° 52 ( suite )

PATRONYME	LOCALITE	PERIODE	PATRONYME	LOCALITE	PERIODE
MAURI	19 BEYNAT	1776	de ROMIGNAC	19 ALBUSSAC	1705
MAZET	33 ST ROMAIN	1620	ROUDIER	33 ST LOUBES	1699
	LA VIRVEE		ROUSSANES	19 ALBUSSAC	1774
MERLE	33 FLOIRAC	1782	ROUSSEILLE	24 LA FORCE	1788
MICHEAU	33 ST LOUBES	1695	ROQUILLE	73 JONGIEUX	1764-1814
MIEGE	73 YENNE	1800	SAMPIERI	20 GIUNCHETTO	1866
MINARDIE	19 BEYNAT	1715	SERVANTIE	19 ST HILAIRE- TAURIEUX	1745
MOIROUX	73 JONGIEUX	1793	SOLEILHET	19 ALBUSSAC	1705
MONDOLONI	20 LORETO	1849	SIOSSAC	24 COUX	1783
MONDOU	24 LA FORCE	1788	SOUPRE	33 FLOIRAC	1782
NOUGAREDE	33 ST ROMAIN	1704	SOUSTROUGNE	24 SAUSSIGNAC	1754
NOUGEYREDE	33 ST ROMAIN	1636	SUSINI	20 SARTENE	1820
	LA VIRVEE		SUSINI	20 LORETO	1777
PAGNOU	24 LA FORCE	1815	SORBA	20 FOZZANO	1789
PELLE (T)	33 SADIRAC	1779	SORBA	20 SARTENE	1800
PERISSON	33 ST LOUBES	1695	TEIL	19 ALBUSSAC	1708
PETIT	73 JONGIEUX	1785	TREILLE	19 MALEMORT	1682
PEUCHAMIEL	19 BEYNAT	1754	TREMOUILLE	19 ALBUSSAC	1774
PLUMEAU	33 LALANDE de FRONSAC	1712	THOMAS dit CLERC	73 JONGIEUX	1728-1785
POLI	20 AULLENE	1808	VERGNE	19 BEYNAT	1715
PUPPA	ITALIE (MODENE)	1812	VERGNETTE	24 BIGARROQUE	1780
POUCHOY	73 YENNE	1808	VIVE	64 GUINARTHE	1779-1808
PRINCETEAU	33 ST LOUBES	1699-1851	ZABOUGUAL	24 GINESTET	1806
PRINCETEAU	33 AMBARES	1695			
REBEYRE	24 COUX	1776			
REBIERE	24 COUX	1809			
RENON-RENOU	33 ST ANDRE de C.	1665	AMBLARD	19 BEYNAT	1754
RENUCCI	20 COZZANO	1811	ARCHAMBEAU	24 COUX	1776
REY	24 COUX	1776	BAL dite MONNET du CHATELARD	73 LUCEY 73 YENNE	1801 1740
REYFORT	19 MEYSSAC	1808			
RIGOT	19 BEYNAT	1715			
RIGOULAU	33 LALANDE de FRONSAC	1732			
ROLLAND	33 ST ANDRE de CUBZAC	1657-1758			
ROMAGIERE	24 PRIGONRIEUX	1759			

## ADDITIF

## QUESTIONS (suite)

BENOIT - CHAFFARD-BARLET - 73 Adh 522

Recherche X avant 1842 de BENOIT Gaspard et CHAFFARD-BARLET Claudine, région YENNE, JONGIEUX 73

CHAFFARD-BARLET - MOIROUX - 73 Adh 52

Recherche X et ascendance de CHAFFARD-BARLET Joseph et MOIROUX Joseph, 1760-1778, région YENNE, JONGIEUX - 73

CHAFFARD-BARLET - THOMAS - 73 Adh 52

Recherche X et ascendance de CHAFFARD-BARLET Gaspard et THOMAS dit Clerc Anthelme, 1750, région LUCEY, JONGIEUX, YENNE - 73

## GENEALOGIE RAPIDE

Anne-Marie BROUSSE Résidence des Chartrons B.A.  
 n° 175 46 ter rue de Leybardie 33300 BORDEAUX  
 ( tel. : 56.39.32.88 )

PATRONYME	LOCALITE	PERIODE	PATRONYME	LOCALITE	PERIODE
ALBERT	16 BARBEZIEUX	1696	DUPUY	24 BERGERAC	1801-1833
BEAU	33 BORDEAUX	1723	DUPUY	33 BORDEAUX	1880
BEYLARD	33 GENSAC	1729-1792	DURAND	33 Ste RADEGONDE	1699-1780
BIGEAT	24 TERRASSON	1789	-d°-	33 GENSAC	1793-1803
BILHOT	16 BARBEZIEUX	1696-1764	-d°-	33 MASSUGAS	1801
BLANCHARD	16 MONTBRON	1694-1779	-d°-	33 BORDEAUX	1828-1883
BOMBE(T)	33 BORDEAUX	1774-1886	-d°-	33 LESPARRE	1861
BOMBE(T)	46 St DENIS en QUERCY	ca 1745	FARIE	64 LEMBEYE	1763-1875
BORIE			GUARY	19 St CERNIN de LARCHE	1805
(LABORIE)	16 BARBEZIEUX	1764-1787	JANNAUT	33 BORDEAUX	1721-1796
-d°-	46 SONAC	1669-1749	JAYLE	24 TERRASSON	1766-1885
BOURBON	33 BORDEAUX	1795-1821	LABARRERE	64 LEMBEYE	1763
-d°-	87 LIMOGES	1775	LABORIE		
BROUSSE	19 LISSAC		(BORIE)	16 BARBEZIEUX	1764-1787
	(St Pierre)	1685-1761	-d°-	46 SONAC	1669-1749
-d°-	19 LARCHE	1775-1848	LAFAURIE	24 TERRASSON	1747-1859
-d°-	24 TERRASSON	1848-1885	LAFON	24 TERRASSON	1747-1789
BRUNETEAU	16 MONTBRON	1776-1781	-d°-	33 LADDS	1800
-d°-	16 BARBEZIEUX	1742-1829	-d°-	33 PREIGNAC	1824-1833
-d°-	16 BOUTEVILLE	1848	-d°-	33 LANDIRAS	1839
-d°-	16 CHATEAUNEUF	1855-1861	-d°-	33 St MORILLON	1856-1888
-d°-	33 BORDEAUX	1898-1937	LAFOURCADE	33 HOSTENS	1763
CASTAGNIER	16 BARBEZIEUX	1792	LALOYNIÉ	19 LISSAC	
-d°-	16 SIGOGNE	1871		(St Pierre)	1703-1749
CASTANIER-			LAPEYRE	33 HOSTENS	1731-1753
LABOISSIERE	24 THONAC	1688-1743	-d°-	33 BELIN-BELIET	1760
-d°-	46 St CERE	1756	LAROCHE	19 St CERNIN'	
-d°-	16 BARBEZIEUX	1787		de LARCHE	1748-1860
CASTERAT	33 GENSAC	1776-1793	-d°-	19 LARCHE	1860
-d°-	33 LESPARRE	1868	LERIGET	16 MONTBRON	1665
CAZEMAJOU			MAINGAU	24 MOULEYDIÉ	1765-1805
(CAZIMAJOU)	33 HOSTENS	1727-1802	-d°-	24 BERGERAC	1829
-d°-	33 BELIN(Mons)	1732-1751	MANIERE	19 LARCHE	1745-1816
CAZIMAJOU	33 LANGON	1747	MARTIAL	33 BORDEAUX	1727-1885
-d°-	33 BORDEAUX	1774	MARTIN	33 GENSAC	1754-1813
CHASSAGNE	24 THONAC	1751	MAUREAU		
CHASSAIGNE	24 MOULEYDIÉ	1765-1804	(MOREAU)	24 St PIERRE	
CHAUIGNY				d'EYRAUD	1766
(CHAUIGNE)	15 CHAMP de BORT	1700	+ -d°-	33 PREIGNAC	1804
-d°-	16 MONTBRON	1731-1746	MOUGIN	88 La CHAPELLE	
-d°-	16 LA ROCHEF.	1826		aux BOIS	1760
DANZEYME	33 BELIN(Mons)	1751-1791	-d°-	64 LEMBEYE	1790-1839
-d°-	33 HOSTENS	1802-1821	-d°-	33 BORDEAUX	1827-1944
-d°-	33 St MORILLON	1846-1917	MUSSOTTE	33 HOSTENS	1710-1804
DECOUS	33 BORDEAUX	1723-1806	-d°-	33 St MORILLON	1850
DELCROS	15 St CIRGUE		THIERY	16 MONTBRON	1665-1746
	de MALBERT	1772	TOUMASSON		
-d°-	33 PREIGNAC	1804	(THOMASSON)	33 Ste RADEGONDE	1742-1781
-d°-	33 St MORILLON	1869	+ MOTHES	33 LADDS	1800
DESPUJOL	33 LANGON	1747			
DUPUCH	33 HOSTENS	1746-1789			



TOPONYMIE DE SAINT-ESTEPHE (suite bulletin n° 34)

Marie-Christine LAURENCEAU

La Lambette:(du gascon)lambète;flurette,mince.Personne mince.

Lanasse:à lire en deux mots;la nasse.Panier en osier qui sert à pêcher ou à attraper les rats,le deuxième usage étant certainement celui qui laissa le nom au lieu.

Larue;(du gascon)Laré,làrou;âtre,foyer,maison familiale.

Lassale;(du château Lassale de Pèu,il n'est resté que le nom de Lassale.

Latille:tille ou teille(du latin tilia)écorce de la tige du chanvre.On broyait les tiges du chanvre ou du lin pour les débarrasser de la teille et les transformer en filasse.

Laujac:anciennement Lauyac ou Laujac.Saint-Grégoire de Tours(historien et théologien (vers 538-vers 594)fait mention d'un lieu appelé "le monte Laudiacus" dans la commune de Calon.Laudiacus viendrait peut-être du latin "laudare";louer,célébrer,glorifier ce qui en ferait "le mont glorieux"?...

Laurier;nom d'arbre aromatique à feuillage persistant.

Lavillotte;la petite ville.

Lazaret Marie-Thérèse:Lazaret;nom issu du latin Lazarus,nom du pauvre couvert d'ulcères dans l'évangile.Un lazaret désigne un bâtiment d'un style hôpital situé sur les ports pour accueillir les passagers et l'équipage des bateaux venant de pays lointains après avoir respecté une quarantaine.  
Marie-Thérèse en l'honneur de la duchesse d'Angoulême lorsqu'elle revint en France après 100 jours d'exil et qu'elle toucha le sol de sa patrie au Lazaret ainsi qu'elle l'avait promis.Une délégation lui demanda de bien vouloir donner son nom au Lazaret.

Leyssac:(nom d'origine gallo-romaine)Il est bien connu que les romains ajoutaient souvent le suffixe "acus" aux noms déjà donnés par les gaulois.Si on tient compte de ce fait,en enlevant la terminaison de Leyssac,il ne reste que le mot Leys à étudier.

Or ce mot existait encore dans l'ancien français sous la forme "laies" qui désignait des défrichements,des clairières.

On le retrouve également dans le langage germanique sous la forme "laer" qui signifie clairière.Il est donc probable que ces deux mots ont une racine commune issue d'un langage ancien tel le gaulois ou le celtique.

On peut ajouter à cela que le village de Leyssac qui se situe sur une belle colline,s'honore de la présence d'un ancien rendez-vous de chasse de Henri II et Diane de Poitiers plus connu sous le nom de château La Haye,ce qui laisse présumer que l'endroit était alors beaucoup plus fourni de bois qu'il ne l'est aujourd'hui,ce qui permet de proposer pour traduction de Leys(sac);les clairières

Pour finir,on peut trouver dans le dictionnaire des noms de lieux de Dauzat et Rostaing,les villages de Leyr et Leyssard dont les auteurs pensent qu'ils sont issus du germanique "laer",clairière.

Licaut:(du gascon)licôt,endroit très mouillé.

Loumède;(du gascon)lou;le et mède;tas de foin.

Loung freytin;(du gascon)loung;long,étendu et freyte;fruit.Grand verger.

Loustaunau;(du gascon)loustau,la maison et nau,neuve.

M

Mappon(estey de);peut-être de l'ancien français issu du latin "mappa" qui veut dire nappe.Dans le cas présent;il s'agirait alors d'une nappe d'eau,la nappe désigne en effet une vaste étendue d'eau.L'estey on le rappelle est un ruisseau qui se décharge directement dans la Gironde et celui-ci est de taille assez importante pour être assimilé à son embouchure à une nappe d'eau.

Marbuzet: anciennement Marmuset, issu de l'ancien français marmouset.

Au moyen-âge, un marmouset était un personnage coléreux, un fou. Cela pouvait être aussi un mignon, un favori ou un enfant (marmot). Signifiait aussi homme de peu, nom sous lequel on désigna les conseillers de Charles V demeurés en fonction sous Charles VI. Le duc de Bourgogne les exila après la démente du roi, malgré la sagesse de leur administration.

Il existe également une rue des Marmousets à Paris.

Laquelle de ces significations doit-on adapter au marmouset de Saint-Estèphe?... La seule chose qu'on puisse dire c'est que son frère habitait tout près de chez lui dans un village appelé depuis German (le frère).

Les deux villages sont souvent associés comme c'est le cas pour une inscription sur un ancien calvaire encore existant: "villages de Marbuzet et de German".

La Marquette: (du gascon) marquat, le marché.

Marais de Lafite: ces marais appartiennent au château Lafite de la commune voisine Pauillac.

Masqueyre: (de l'ancien français) masquère, la sorcière.

Mattat: (du gascon) matà, hallier, cépée, fourré.

Meyney: anciennement Mayney, de mayne, hameau, ensemble de maisons. D'après le chanoine Lamartinie, ancien curé de Saint-Estèphe, au moyen-âge, le territoire actuel du château Meyney était occupé par trois villages ou plutôt hameaux: Barraut, Couley et Meyney. (voir historique)

Montrose (château): nom poétique donné par monsieur Théodore Dumoulin à son château. Ce lieu s'appelait avant cela la lande de l'escargeon. Le mot escargeon désigne un endroit à l'écart du village, un escart.

Tous les noms de meulins sont ceux de leurs propriétaires.

Moulin de Castéja, de Figueraux, de Loudes, de Mariale.

Mouleyre: (du gascon) moulàyre, ouvrier meulier; qui taille, repique les meules; mouleur.

Moura: (du gascon) mourràc, herbe drue, vigoureuse, qui pousse en touffes aux endroits abondamment fumés.

**N** Nègues Cans: (du gascon) les chiens noyés.

Nouguey: (du gascon) de Nougùè, noyer (plus précisément, noyer d'une variété qui produit des grosses noix)

**P** Le Paluda: (du gascon) palua, marais. Le paluda est un ensemble de marais.

Papouan: (du gascon) papou, papoun; le grand-père, l'aïeul. (Sur le cadastre de 1825, on peut voir sous ce lieu un autre territoire appelé Ré-hil, le petit-fils)

Pasquey: (de l'ancien français) pasquier, paturage public.

La Péseille: (du gascon) pèse, les pois. En ancien français on trouve également pésièra, champ de pois.

Peze: anciennement Pès ou Pezes, (du gascon) pèse, les pois.

Pey Moulin: un pey est une élévation, une colline.

Le Peyrat: petit embarcadère en pierres; pey signifie également pierre.

Petite et grande pigotte: (du gascon) pigote (picote), variole, clavelée des moutons, par analogie, toute fièvre éruptive.



Phélan Ségur (château): doit son nom à son ancien propriétaire<sup>11</sup> Bernard Phélan propriétaire au début du XIX<sup>e</sup> siècle du domaine de Garramey et qui acheta en 1810 des terres et des vignes pour agrandir sa propriété. Les vendeurs étaient les héritiers de Joseph Marie de Ségur, comte de Cabanac et son épouse née Catherine de Basterot. L'étampe du cru était alors connue sous le nom de Basterot. Le nom de Ségur n'était alors associé à aucun cru de Saint-Estèphe. C'est après la disparition de cette illustre famille que son patronyme fut ajouté à celui des crus autrefois possédés par elle. "(Bernard Ginestet-Le grand Bernard des vins de France-Saint-Estèphe)

Picard: (du latin) picaria, fonderie de poix ou du gascon picàrt, élévation, hauteur.

Le Pin: nom d'arbre.

La Plagne: (du gascon) la plainte.

Le pointon: terrain ou plantation qui se termine en pointe.

Pomys (château): doit son nom à celui qui le fit construire, Josset de Pomès, ancien seigneur du château fort du Breuil, commune de Cissac.

Pouyau: (du gascon) pouy, comme poey, pey ou puy, hauteur, colline.

Les Pradines: (du latin) pradius qui signifie prairie, soit les petites prairies.

Prairies Saint-Vincent: (voir historique pour Saint-Vincent)

Prairies des terres blanches: terres calcaires.

Pré-Milon: pré-à côté, Milon dans la commune de Pauillac.

Le primoula (du latin) primum, premier qui paraît, endroit précoce. Autrefois, cet endroit comptait beaucoup plus de bois qu'aujourd'hui, ainsi que de nombreuses haies; les violettes et les primevères y fleurissaient plus tôt qu'ailleurs.

Le Puy: (du gascon) comme pey, hauteur, élévation du terrain.

R Radet: petite rade.

Raillette: (du gascon) rayète; petite raie, petite rayure (dans le contexte, petite rège de vigne)

Réhil: (du gascon) ré-hil; le petit-fils.

Reyson: (du celtique) Reysson est un mot celtique qui indique une ville bâtie sur un cours d'eau, à travers les eaux, dans une baie. Reys, rivus, rivière (Abbé Raby). Le marais de Reysson appartient à plusieurs communes limitrophes Saint-Estèphe, Vertheuil, Saint-Germain d'Esteuil et Saint-Seurin. Une cité antique est enfouie sous ce marais, des fouilles archéologiques ont révélé des constructions très importantes.

Richerot: nom de famille devenu nom de lieu.

La Rouille des moines; rouille signifie chenal. La rouille servait au transport des vins par bateau depuis l'ancienne abbaye habitée par des Feuillants, aujourd'hui château Meyney.

S Sacoutet: (du gascon) sacoutét; petit sac, petite besace. En style plaisant se dit d'un petit enfant replet.

Saussina: (du gascon) saussé, le saule (arbre)

Taste; (de l'ancien français) taster, toucher au sens propre comme au sens figuré. Dans le cas présent, le lieu appelé Taste touche le bois et le village de Leyssac; il peut donc avoir le sens d'orée du bois.

Le terme; limite, borne. En Gascogne a aussi signifié tertre, monticule. A l'origine; le Terme était l'un des dieux de la mythologie romaine, protecteur des limites et représenté à la lisière des champs sous forme d'une borne surmontée d'un buste.

Troupian; (du saintongeais) troupia qui signifie le troupeau, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait que les habitants de "Xaintes" faisaient la transhumance des moutons dans les prés-salés du Médoc.

Tous ces noms de lieux ont pu être traduits grâce aux ouvrages suivants: Dictionnaire du Béarnais et du Gascon modernes. Simin Palay. Majoral du Félibrige ed. du centre national de la recherche scientifique.

Dictionnaire de l'ancien Français jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle par A.J. Greimas directeur d'études à l'école pratique des hautes études. ed. Larousse.

Dictionnaire Latin.

Certains noms trop anciens n'ont trouvé une signification qu'en faisant des recoupements avec d'autres lieux portant un nom similaire et en fonction des caractéristiques communes à ces lieux.

Le onzième septembre 1692 a été baptisée magdelaine  
Chabanel fille a Jean habitant de la paroisse de St. Julien des  
Bourdoux et a syzabeau robert marie. La naissance a été le  
jour précédent parrain le sieur Guilhaume Eysson marchand et  
marraine magdelaine martin entre Les Souffignés  
Bernard-Eissac Ducapé Boiques vicair

Le treizième septembre a été enterrée marie Maurth  
dans le cymetiere age de environ vingt cinq ans étant decedée  
la nuit précédente au village de marmuset pardey francoy  
martin et Jean Brun qui n'ont rien signé. Boiques vic

Le quatorzième septembre a été enterrée elie Beziat dans  
le cymetiere age de environ dix huit ans, étant decedée le  
jour précédent au village de Laujac pardey vicair Beziat  
et pierre Beziat qui n'ont rien signé.

Boiques vicair

## UN CURE INSOMNIAQUE

Cqué par P. DUPOUY

Me GORRIBON, curé de LUDON en Médoc (33) sous le règne de Louis XIV, devait connaître des nuits blanches. Je n'en veux pour preuve que le registre paroissial qu'il tenait et duquel j'extrais à votre intention les passages suivants:

Environ le dixiesme du moys de decembre 1664 a commencé de parestre au ciel une comete toute environnée de feu et extraordinairement resplandissante dont la queue tendoit vers l'occident, sa situation estoit proche du midy et ne commençat à parestre que sur les trois à quatre heures de la nuit tirant vers le matin et disparessoit à demy aube ou environ du matin ce que j'ay voulu marquer icy pour l'avoir veu propres oculis et en foy de ce ay signé.

Plusieurs ont aussi veu parestre en ce lieu de Ludon le susdit signe ainsi qu'ils m'ont raporté et s'est pareillement veu en la ville de BOURDEAUX.

Ab omni malo liberet nos deus

Le quatriesme janvier 1665 environ les six à sept heures du soir a aussi appareu une autre comete dont la situation estoit proche du midy toute environnée de flame et sa queue tournée (sic) vers l'orient de laquelle Estienne BARNAGULT mon valet venant ce jour là de BOURDEAUX me fit appercevoir en foy de quoy ay signé pour icelle avoir veüe.

Plusieurs autres m'ont dict et asseuré avoir veu ce jour, et depuis ladite comete pendant presque tout le moys de Janvier.

A flagellis iracundiae (illisible) libera nos domine amen

Au commencement du moys d'avril de l'année 1665 a aussi pareu une autre comete au ciel dont la scituation estoit à l'est nord est, sa queue vers le midy d'une longueur extraordinaire environnée de feu, et a continué de parestre jusques au 15 du susdit moys une heure avant jour en foy de quoy ay signé pour l'avoir veü plusieurs fois.

ay signé pour l'avoir veü plusieurs fois en foy de quoy  
 P. Gorrison Curé de Ludon  
 J

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
du 5 décembre 1991

\*\*\*\*\*

Les adhérents des A.G.B. étaient convoqués en Assemblée générale extraordinaire en vue de fixer le montant de la cotisation pour l'année 1992.

En effet, attendre la prochaine Assemblée générale statutaire qui se tient, en principe, en mars/avril, serait repousser au 1er janvier 1993 l'augmentation de la cotisation. Or, l'augmentation des charges nécessite celle de la participation demandée à chacun, bien que le nombre des nouvelles adhésions évolue plutôt favorablement.

Un pointage des personnes présentes et des pouvoirs remis fait ressortir que le quorum n'est pas atteint: 86 présents et pouvoirs pour 263 adhérents.

Cette assemblée ne peut donc pas délibérer, mais la Loi prévoit qu'une seconde assemblée générale extraordinaire peut avoir lieu, à la suite de la première et dans ce cas le quorum n'est plus nécessaire.

Dans l'"interlude" de ces deux assemblées M. DUPOUY, Président, rend compte de la saisie, sur ordinateur, des renseignements recueillis manuellement concernant les embarquements à BORDEAUX au XVIIIème siècle. Ce travail avance dans de bonnes conditions, si bien que l'on peut aborder un nouveau projet: la saisie des relevés de tous nos ancêtres déjà identifiés. Il faut que le plus grand nombre possible d'adhérents accomplisse ce travail à partir des fiches-types en vente à la permanence accompagnées d'une notice explicative. Plus nous disposerons d'éléments, plus la saisie informatique se révélera intéressante pour tous.

Il note enfin que, depuis quelques temps, davantage de personnes consultent les bulletins des diverses associations de généalogie avec lesquelles nous faisons échange, en France et hors de France.

\*\*\*

La seconde assemblée générale extraordinaire est ouverte. M. DUPOUY expose que, jusqu'à présent, la cotisation de 130F paraissait suffisante, mais le Trésorier estime, pour le prochain budget, une augmentation nécessaire.

La plus grosse dépense est évidemment constituée par le Bulletin, mais ce dernier est indispensable tant comme lien entre les adhérents que pour l'image de marque des A.G.B. et l'on ne peut pas réduire sa parution à moins de 5 numéros par an. Le tirage est passé, fort



## B I B L I O T H E Q U E

Notre bibliothèque a été mise à jour le vendredi 13 décembre 1991. A ce jour tout a été classé, répertorié et vous avez au siège de l'A.G.B. un répertoire classique et thématique de tous les ouvrages.

Les bibliothécaires remercient vivement tous les adhérents qui ont fait un don ou un prêt, procédant ainsi à l'enrichissement de nos collections.

LIVRES SERIE P : Prêt : 15 jours

- P 223 - Le colporteur et la mercière de Claire KRAFFT POURRAT  
 P 224 - Monographie de la ville et du canton de NONTRON de P.H. RIBAUT de LAUGARDIERE
- P 225 - VESOUL - Bulletin SALSA n° 21 - 1988-1989  
 P 226 - L'Arsenal de Colbert - ROCHEFORT Amiral DUPONT et Marc FARDET  
 P 227 - Gaston FEBUS et le NEBOUZAN - Société d'Etudes et de Recherches de l'ancien pays de NEBOUZAN
- P 228 - BOURG-SUR-GIRONDE - la citadelle oubliée, de Pierre BISTANDEAU  
 P 229 - Pages d'histoire aux ISLES DU VENT du Marquis de B. MONTPEYROUX  
 P 230 - Lire le Français d'hier de Gabriel AUDISIO et Isabelle BONNOT-RAMBAUD  
 P 231 - Monographie de la ville et du canton de THIVIERS. de P.H. RIBAUT de LAUGARDIERE
- P 232 - Magistrats des Sénéchaussées, Présidiaux et Elections, du Comte de SAINT-MAUD
- P 233 - L'Ordre de la Noblesse  
 P 234 - Blason d'Art Héraldique de L'Encyclopédie DIDEROT et d'ALEMBERT  
 P 235 - Le guide marabout de la Généalogie de Marie CLEMENT  
 P 236 - Monographie de la ville et du canton de SAINT-PARDOUX-LA-RIVIERE de Pierre Henri RIBAUT DE LAUGARDIERE
- P 237 - Dictionnaire du Judaïsme bordelais aux XVIII° et XIX° siècles de Jean CAVIGNAC
- P 238 - Le Privilège des Vins à Bordeaux d'Henri KEHRIG  
 P 239 - Histoire de Jenlain de Léo JOUNIAUX  
 P 240 - Votre nom appartient à l'Histoire de Nicole PRIOLLAUD  
 P 241 - Libro de Armeria del Reino de Navarra (en Espagnol) de Juan José MARTINENA RUIZ
- P 242 - Le Régiment de Bordeaux du Capitaine Patrick TURLAN  
 P 243 - Corrèze buissonnière de R.EYMARD - A.MAISONNEUVE - F.QUILEZ - G.MACARIO
- P 244 - Les Paysans d'icy il y a cent ans de Jean-luc LAMOUCHE  
 P 245 - Inventario del Archivo Historico de Protocolos Notariales de Navarri de Carlos IDOATE et Julio SEGURA

LIVRES SERIE D : déposés pour un certain temps seulement par des membres adhérents A.G.B. Prêt : 15 jours

- D 33 - Chemin d'Education sur les traces de Jeanne de Lestonnac 1556-1640 de Françoise SOURY-LAVERGNE

LIVRES SERIE GN : Ouvrages d'intérêt général, consultés au siège de l'A.G.B.

- GN 62 - Paléographie des Ecritures Anciennes - XV° au XVII° s. - E. POULE  
 GN 63 - Mathieu - Montignac - neuf générations rassemblées

A noter que tous les ouvrages généalogiques de cette série ont été regroupés dans de grands classeurs de protection. Les demander aux permanents ou bibliothécaires présents.

BULLETINS REGIONAUX :

- ANJOU : Association généalogique " Le Closier ". N°61

- AUVERGNE : Cercle général. et hérald. de l'Auvergne et du Velay  
" A moi Auvergne ". N° 57 et 58  
: Assoc. de Recherches général. et histor. d'Auvergne  
" Le GONFANON " . N° 40 - NOUVEAU
- BOURBONNAIS-CENTRE : Cercle général. et hérald. N° 51
- BOURGOGNE : Revue des Sociétés général. " Nos Ancêtres et nous ".  
N° 51
- SUD-BRETAGNE : Cercle général. " La chaloupe " . N° 19
- BRIE : Généalogie briarde. N° 13
- CHARENTE : La Recherche général. en Charente. N° 39
- CHARENTE MARITIME : Généalogie en Charente-Maritime. N°14  
: Cercle Général. de Saintonge. N°10  
: Aigrefeuille et son histoire. N°26
- CORREZE-LOT-DORDOGNE : Mille et une sources. N°19,20 et 21
- DEUX-SEVRES : Cercle général. " Genea 79 ". N°2 Nouveau
- DEUX-SEVRES-VIENNE : Cercle général. poitevin. " Hérage ". N°34
- FINISTERE : Centre général. " Le Lien ". N°39
- GIRONDE : Club d'Hérald. d'Onomast. et de Général. de Gascogne.  
N°13
- ILE DE FRANCE : Revue du Cercle d'Etudes Général. et Hérald." Stemma ".  
N°13/3  
: Cercle général. de l'Est Parisien. " Le Francilien  
du Levant ". N° 11  
: Nouvelles Racines. N°24  
: Revue du cercle d'Etudes général. et démograph. du  
Val de Marne. " MNEME 94 ". N°3 Nouveau
- LANDES : Centre général. N°19  
: Histoire et Généalogie Landaise. N°6
- LANGUEDOC : Cercle général. N°53
- LORRAINE : Généalogie Lorraine. N°81
- LOT-ET-GARONNE : Cercle hérald. général. et histor. N° 26
- MAINE ET PERCHE : Cercle général. " Le Bordager ". N°22
- MARCHE ET LIMOUSIN : Cercle général. histor. et hérald. " D'Onte ses ".  
N°54
- OUEST : Centre général. N° 68
- PAS-DE-CALAIS : Assoc. Général. N°31
- PICARDIE : Bulletin du Cercle général. " Le Généalogist Picard "  
N° 60 et 61
- PYRENEES ATLANTIQUES : Cercle général. N° 27  
: Revue d'Etudes Basques. " Ekaïna ". N° 39 et 40
- PROVENCE NICE : Provence généalogie. Feuilletts du 3.4.1991 au 27.11.  
1991
- RHONE-ALPES : Généalogie et Histoire . N°67
- ROUERGUE : Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise. " Vivre en  
Rouergue ". N° SP5
- HAUTE-SAONE : Cercle général. Haut-Saônois. "Salsa". N°1,2,3 et 4
- TOURAINNE : Centre général. " Touraine Généalogie ". N°7
- VENDEE : Cercle général. " La Bouillaie des Ancêtres ".  
N° 42,43 et 44

#### BULLETINS ECHANGES HORS FRANCE:

- CANADA : Mémoires de la Société général. Canadienne Française.  
N° 42/1
- LA REUNION : Cercle général. de Bourbon. N°33
- CARAIBE : Généalogie et Histoire. N° 30,31 et 32

#### BULLETINS D'ORGANISMES PROFESSIONNELS :

- S.N.C.F. : Cercle général. des Cheminots. N°25
- BANQUE DE FRANCE : Section Généalogie " Génée ". N°19
- CAISSE D'EPARGNE : Les Nouvelles généalogiques de l'Ecureuil. N° 35
- I.N.R.A. : Bulletin de la Commission Généalogie. N°20 et 21

G.E.N.E.A.M.I. : Cercle général. du Ministère de l'Intérieur. N°13  
 E.T.C.A. : Club sportif et artistique de l'Etablissement  
 Technique de l'Armement. Section Généalogie, N°9  
 CAISSE D'EPARGNE-PARIS : Cercle généalogique Comité d'Entreprise N° tome VII.  
 FEDERATION GENEALOGIE : Fédération des Sociétés Françaises de Généalogie  
 N° 9

MICROFICHES :

M 1 - Nobiliaire de Guyenne et de Gascogne M O'GILVY  
 M 2 - Maisons historiques de Gascogne J. MOULENS  
 M 3 - Noms révolutionnaires des Communes de France FIGUERES  
 M 4 - Dictionnaire des Fiefs de l'Ancienne France Gourdon de GRENOUILLAC  
 M 5 - Le Royaume de France - Etats de Lorraine - Fiches 1, 2, 3.  
 M 6 - Dénombrement Constitutionnel de la France.

REVUES ET MAGAZINES :

- Revue Française de Généalogie N° 76  
 - Archistra N° 100  
 - Les Cahiers de l'Iroise N° 151  
 - Annales de Généalogie et d'Héraldique N° 28  
 - Mémoire de Bordeaux N° 5, 6  
 - Notre Temps N° 262, 264  
 - Revue LEMOUZI - Histoire et Archéologie - Lettres et Traditions Limousines  
 N° 31bis, 46bis, 63, 92 à 112.

Cercle de GENEALOGIE JUIVE : de 1985 à 1990  
 N° 1 à 24



Poursuivant son action en Saône et Loire,  
 l'Institut généalogique de Bourgogne met à la disposition  
 des chercheurs généalogistes de nouveaux documents:

RELEVÉ n° 3: Table des mariages de TOUCHES 1670-1789, 45 F  
 " n° 4: " " " CERON 1661-1789, 45 F  
 " n° 5: " " " ARTAIX 1632-1789, 45 F  
 " n° 6: " " " CHENAY LE CHATEAU 1631-1789, 45 F

Ecrire: Institut généalogique de Bourgogne, Maison des So-  
 ciétés savantes 39bis r. de Marseille 69007 LYON



Richard DESPORTES adh. 347

Après le dépouillement des registres paroissiaux de St  
 SEURIN de RIONS - 33 (1650-1740) notre collègue a pu  
 établir quelques tableaux généalogiques sur les familles  
 suivantes:

BARRE - BASSET- BERNARD - BIRETON - BORDES - BOUCHARDEAU -  
 BOURGADE - BRIOL - BRUSSAC - BRUSTIS - CANTILLAC -  
 CHASSAIGNE - CHAUVEAU - CLARENS - CLISSEY - CONSTANTIN -  
 COURRAS - DALIDET - DAUBIAC - DELERM - DELHERM - DEVIGNES -  
 DUFOUR - DUPRAT - DUVIGNEAU - FERRIER - GAS - GASCQ -  
 GASSIOT - GRAMIDON - GUIGNIER - GUIMORD - LABORDE -  
 LANOUREAU - LUCAT - MUSARD - PALLOTE - ROCHE - ROCHES -  
 ROUBIN - SADRAN - SALIN - SAMENAYRE - SARGEAC - SEDRAC -  
 SUPERNAT - VIDEAU.

Ceux d'entre vous qui seraient intéressés pourraient  
 l'interroger par l'intermédiaire des A.G.B.



## LA SELECTION DU LECTEUR

d'Anne-Marie BROUSSE

### HISTORIQUE DES REGISTRES PAROISSIAUX ET D'ETAT-CIVIL

L'Etat-Civil, dans sa forme actuelle, n'existe que depuis 1792. auparavant, c'est le clergé qui, grâce aux registres paroissiaux, enregistrait les baptêmes, mariages et sépultures. Mais l'affaire n'est pas aussi simple et M. ROGUIN fait l'historique des documents écrits, depuis le Moyen-Age, documents concernant aussi les actes de la vie courante.

Nous apprenons, dans cet article, que le plus vieux registre paroissial conservé est celui de GIVRY (Saône et Loire) datant de 1336. L'auteur relate aussi le rôle du pouvoir central comme celui du clergé.

Cercle de Généalogie des Ardennes n° 47 2° trim. 1991.

### VIEILLES PHOTOS DE FAMILLE, INTERET ET DATATION.

L'article de M. MAGENDIE est intéressant car il détaille les diverses techniques depuis l'origine (daguerréotype, ambrotype, calotype, cartes de visite) mais cela ne nous avance guère pour individualiser les personnages. Cependant, un tableau de "critères de datation des cartes de visite" peut éventuellement être utile.

Généalogie des Pyrénées atlantiques n° 26 2° trim. 1991

### LES QUALIFICATIONS SOUS L'ANCIEN REGIME ET LEUR SIGNIFICATION.

De même que l'on s'interroge souvent sur la signification des appellations de métiers, certaines qualifications demeurent vagues pour les non initiés. L'article de M. GODRON de BEAUMONT explique la signification des termes: écuyer, chevalier, messire, heut et puissant seigneur ... en ce qui concerne la noblesse.

Mais il précise que la signification de ces termes a varié selon l'époque et s'est dégradée au fil des ans. De même pour la bourgeoisie vous aurez l'explication de: honorable homme, sage femme, sage maître ...

Généalogies Bourbonnaises et du Centre n° 50 2° tr. 91

### LES RECHERCHES GENEALOGIQUES AUX ARCHIVES DE PARIS

En une page et demie vous saurez la façon de procéder si vous envisagez de fréquenter le 18 Bd Serrurier. Sachez tout d'abord qu'en raison des incendies

de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice de PARIS, le 24.5.1871, il n'existe plus de registre original d'état-civil d'avant 1860. Cependant 2.700.000 actes ont été reconstitués (1550 à 1859).

Un guide des sources de l'Etat-Civil parisien vous aidera à orienter vos recherches. Etant donné que les Archives de PARIS n'effectuent aucune recherche pour les particuliers qui les demandent par courrier 3 adresses vous sont communiquées où vous pourrez trouver des personnes susceptibles de vous aider.

Mille et une sources - BRIVE n° 20 juin 1991

### LES ARCHIVES

Sujet vaste mais traité d'une manière claire et concise avec définition des principaux termes utilisés et énumération des Séries des A.N.

GENEAMI - Ministère de l'Intérieur n° 12 2° trim. 1991

### Les registres d'ETAT-CIVIL DU TRIBUNAL D'INSTANCE

Classé dans la rubrique "Méthodologie" ce très court article intéressera surtout les chercheurs dans le département de la Sarthe, car il donne des dates et lieux précis pour les actes de l'Etat-Civil.

Cercle généalogique du Maine et Perche n° 21 3° tr. 91

### LA SIGNATURE DANS LES ACTES

Article signalé au second degré car il a paru dans "Société-Magazine" et a été repris par le Maine et Perche. Très intéressante histoire de la signature en France, s'étendant sur une dizaine de siècles bien que les premières signatures remontent à 3.000 ans av. J.C.

C'est Henri II qui, en 1554, a rendu obligatoire la signature sur les actes notariés. Très curieux détails également sur les "ruches carolingiennes" et les "grand et petit seings".

Cercle généalogique du Maine et Perche n° 21 3° tr. 91

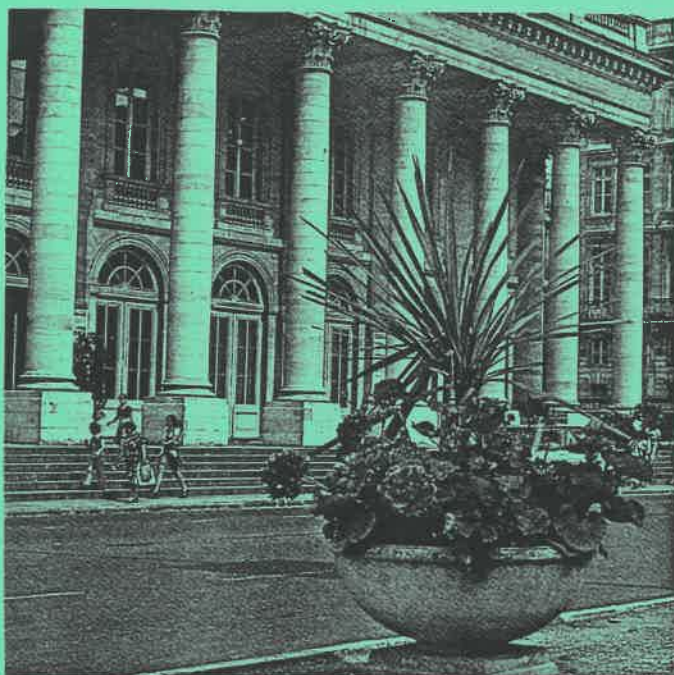
### MILITAIRES COLONIAUX

M. JEANNOIR donne de très utiles précisions à ceux qui rechercheraient la trace d'un officier ou d'un sildat ayant servi aux colonies, car ce n'est pas forcément au Service historique de l'Armée de Terre de VINCENNES qu'ils la trouveront, mais plutôt aux Archives nationales. Les Séries et sous-séries les plus intéressantes sont indiquées et la consultation préalable du volume III de l'état général des Fonds des A.N. - Marine et Outremer, recommandée. Les pages sont indiquées (p. 321 à 344).

Généalogie en Charente maritime n° 14 Juin 1991

## INFORMATIONS DIVERSES

\*\*\*\*\*

COUP DE THEATRE !!

Huit jours seulement après la réouverture du Grand-Théâtre de Bordeaux, un livre d'art, retraçant toute son histoire depuis la pose de la première pierre à sa réouverture officielle du 24 janvier 1992 va paraître sous les signatures de Roger Galy journaliste, Roland Castelneau photographe et Michel Pillot, président des Amis du Grand-Théâtre.

Prix préférentiel pour les adhérents des Amitiés Généalogiques Bordelaises.



Nous avons reçu de M. Georges MARTIN 7 rue Monod LYON 69007 un exemplaire de son livre "Histoire et généalogie de la Maison de SEGUR". Cet ouvrage intéressera particulièrement nos adhérents de Gironde et de Dordogne et de Lot et Garonne.

M. MARTIN peut également fournir des livres généalogiques sur les de GALARD, de la TOUR du PIN, de CLERMONT-TONNERRE, de COSSE-BRISSAC, de MONTALEMBERT, de CASTELLANE et de ROCHECHOUART.





L'APOTHICAIRE

(Extrait de *La Panoplie des Arts mécaniques*. 1568.)

( Communiqué par Mr Albert RECHE )